



Des cours au CO pour mieux prendre soin de ses dents

Un projet pilote concernant l'hygiène dentaire a été lancé par le canton pour les élèves de 10 H.

LISE-MARIE PILLER

SCOLARITÉ. Comment prendre soin de ses dents et éviter les caries? Les cours à ce sujet sont traditionnellement associés à l'école primaire dans le canton de Fribourg. Mais ceux-ci vont débarquer au Cycle d'orientation dans les classes de 10H. Il s'agit de se mettre en conformité avec la Loi sur la médecine dentaire scolaire, qui indique que la prophylaxie (moyens permettant de maintenir une bonne hygiène buccale) doit être enseignée au secondaire aussi.

«La loi donne la compétence aux communes de s'occuper de la prophylaxie dentaire. Celles-ci peuvent déléguer un spécialiste ou nous mandater», a indiqué hier Carole Plancherel, cheffe du Service dentaire scolaire (SDS), lors d'une conférence de presse au CO de Tavel.

Des images «trash»

«Nous nous sommes inspirés des cours de prophylaxie donnés au CO de Morat sur l'initiative de la commune. Nous avons aussi mené une étude au CO de Péroles avec la Haute école de santé Fribourg pour déterminer ce que les jeunes avaient envie de savoir. Nous nous sommes aperçus qu'ils avaient oublié ce qui avait été dit à l'école primaire et qu'ils avaient besoin d'un rappel. Ils voulaient aussi des images «trash» pour comprendre les conséquences

d'une mauvaise hygiène bucco-dentaires sur la santé», poursuit Carole Plancherel. Sur cette base, des dossiers pédagogiques ont été réalisés par des enseignants de sciences de la nature en collaboration avec le SDS.

Concrètement, les leçons auront lieu durant les cours de sciences de la nature ou d'ERG (*Ethik, Religion, Gesellschaft*). «Durant la première heure, les élèves réfléchiront aux questions à poser à la personne spécialiste qui viendra en deuxième heure», indique Carole Plancherel, précisant qu'une mallette pédagogique sera à disposition. Des exercices permettront, par exemple, de relier des images de maladies touchant les dents à des descriptions et d'estimer les coûts de différents traitements.

«L'idée est de faire prendre conscience que la prévention est le meilleur moyen de ne pas faire de mal à son porte-monnaie», commente Carole Plancherel. La troisième heure, facultative, comprend une expérience: «Les élèves pourront tremper un œuf, dont les parois sont similaires à de l'émail, dans du vinaigre, du coca, etc. Il y a aussi un quiz», détaille la cheffe de service.

Cours optionnels

La phase pilote se déroule

actuellement dans huit CO francophones et un CO alémanique et s'achèvera en juin prochain. Après, les établissements qui le souhaitent pourront demander la visite d'une éducatrice en santé bucco-dentaire, dont les coûts seront pris en charge par le SDS, tout comme ceux de la mallette pédagogique (chaque coûtant environ 300 fr). Car le cours de prophylaxie restera optionnel: «Aller dans toutes les classes des CO nous demanderait beaucoup de moyens, que nous n'avons pas forcément», indique Carole Plancherel.

La conférence de presse a aussi été l'occasion d'évoquer les questions posées le plus fréquemment par les élèves, lors de cette phase pilote. Certaines concernaient les effets sur les dents des «snus» (petits sachets de tabac placé entre la gencive et la lèvre supérieure) et des «puff» (cigarettes électroniques à usage unique), ce qui a alerté les autorités scolaires et publiques. Un concept de prévention sera mis en place dès février, tandis que le conseiller d'Etat Philippe Demierre, en charge de la Santé et des affaires sociales, rappelle que la détention et la consommation de cigarettes ou d'e-cigarettes sont proscrites durant le temps scolaire. Carole Plancherel précise que cette interdiction englobe aussi le «snus».

«Le gros risque de la consommation de «snus» est de développer des lésions précancé-



reuses, asymptomatiques au départ. Le patient ne sent donc rien et la maladie peut arriver à un stade très avancé s'il n'est pas suivi de près par un médecin dentiste», détaille Amna Türki, médecin dentiste cantonale. Elle rappelle aussi que la «puff» entraîne un risque rapide d'addiction à la nicotine, une substance capable de provo-

quer un déchaussement des gencives. Les arômes sucrés peuvent aussi faire apparaître des caries dentaires.

Les autres questions concernaient l'efficacité d'une brosse à dents électrique par rapport à une manuelle, l'éventuelle différence entre le sucre naturel et industriel. Les élèves ont aussi demandé ce qui peut arriver s'ils ont une carie mais

ne vont pas chez le dentiste, s'il était possible de se casser une dent avec un protège-dents (ce qui peut effectivement arriver s'il n'est pas adapté à la forme des dents, selon la Dre Amna Türki) ou encore s'il y a un jaunissement à cause du thé ou du café (la réponse est oui). ■



«L'idée est de faire prendre conscience que la prévention est le meilleur moyen de ne pas faire de mal à son porte-monnaie.» **CAROLE PLANCHEREL**



La Loi sur la médecine dentaire scolaire indique que la prophylaxie dentaire doit désormais être enseignée aussi dans les CO et non plus seulement dans les écoles primaires. CHARLES ELLENA